

COLLOQUE

20 ans d'application de la Convention internationale des droits de l'enfant

Organisé avec le soutien de :

- Barreau de Bordeaux
- École nationale de la magistrature
- Université Montesquieu - Bordeaux IV
- Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes

FRAIS D'INSCRIPTION
90 euros

(entrée libre pour les étudiants)
Formation continue des avocats

CONTACT
INSTITUT DES MINEURS
avenue Léon Duguit
33608 PESSAC cedex

Marc BODIN (secrétaire de l'IDM)
Tél. / fax : 05 56 84 54 90
Courriel : cerfap@u-bordeaux4.fr

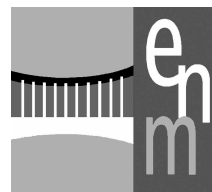


Service communication Université Montesquieu - Bordeaux IV • Imprimerie de l'Université • Octobre 2009

DROIT DES MINEURS



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV



20 ans d'application de la Convention internationale des droits de l'enfant



Vendredi 6 novembre 2009

École nationale de la Magistrature
Grand amphithéâtre - 10 rue des frères Bonie
33000 Bordeaux



20 ans d'application de la Convention internationale des droits de l'enfant

Bordeaux, le 6 novembre 2009

m a t i n é e

L'influence de la Convention internationale des droits de l'enfant

Sous la présidence de Maître Philippe Duprat,
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bordeaux

8h45 Allocutions d'ouverture

Jean-François THONY,

Directeur de l'École nationale de la magistrature

Jean-Pierre LABORDE,

Président de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

Philippe DUPRAT,

Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bordeaux

9h15 La surveillance du Comité des droits de l'enfant

Christophe Gris,

Bertrand Maumont,

Mickaël Martinez,

Doctorants du CERFAP

10h00 La Convention des droits de l'enfant devant la Cour de cassation

Jean-Pierre Ancel,

Président de Chambre honoraire de la Cour de cassation

Bénédicte Vassallo,

Conseiller référendaire à la Cour de cassation

p a u s e

11h La Convention internationale des droits de l'enfant devant le Conseil d'Etat

Baptiste Bonnet,

Professeur à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne

11h30 La Convention internationale des droits de l'enfant devant la Cour européenne des droits de l'homme

Isabelle Berro-Lefèvre,

Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

a p r è s - m i d i

L'intégration de la Convention internationale des droits de l'enfant

Sous la présidence de Pierre-Etienne Gruas,
Directeur Enfance-Famille, Conseil général de la Gironde

14h L'intérêt supérieur de l'enfant : risque ou progrès ?

Jean Hauser,

Directeur du Cerfap, Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

Adeline Gouttenoire,

Directrice de l'Institut des mineurs,

Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

14h45 La participation de l'enfant aux procédures judiciaires

Dominique Versini,

Défenseure des enfants

Olivier de Blay de Gaix,

Président de la chambre de la famille au Tribunal de grande instance de Bordeaux

15h La protection de l'enfant délinquant

Philippe Bonfils,

Professeur à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Josiane Morel-Faury,

Avocat au Barreau de Bordeaux, Membre du Centre de recherche d'information et de consultation sur les droits de l'enfant (CRIC)

15h30 Conclusion

Jacqueline Rubellin Devichi,

Professeur émérite de l'Université Jean Moulin Lyon 3

